



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 21 mars 2025
Présidence : M. Bernard Cottier
Objet : Préavis n° 2025/05 – Centre socioculturel – Fermeture de la terrasse du 6^{ème} étage – Crédit de construction

* * *

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2025/05,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver la fermeture de la terrasse du 6ème du CSCE ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 1'075'000.- (un million septante cinq milles francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 359 « Bâtiment socioculturel » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 359.5030.242 « CSCE - fermeture terrasse du 6ème étage ».

Ainsi délibéré en séance du 21 mars 2025

Le Président

Bernard Cottier



La Secrétaire

Silvana Passaro